

Programme éducatif après chirurgie bariatrique

Structure porteuse : CH Emile Roux – Le Puy en Velay
Date de mise en place du programme : 10/02/2016

Personne contact : Mme Frédérique Canpinho Lemos, secrétaire, 04 71 04 34 40, secretariat.nutrition@ch-lepuy.fr

Objectifs du programme

Objectifs généraux :

1. Prévenir les complications et renforcer les effets de la chirurgie bariatrique en accompagnant les patients dans la perte et la stabilisation de leur poids
2. Permettre aux patients d'obtenir une qualité de vie acceptable pour eux

Objectifs spécifiques : Favoriser, pour le public cible :

- Le maintien et/ou la mise en place d'une alimentation équilibrée et adaptée aux conséquences physiologiques de la chirurgie bariatrique
- L'observance médicamenteuse pour éviter le risque de carences nutritionnelles et/ou vitaminiques liées aux conséquences physiologiques de la chirurgie bariatrique
- La mise en place de façon régulière d'une activité physique adaptée afin de restaurer et/ou maintenir le capital musculaire dans le cadre de la perte de poids
- L'acceptation de la nouvelle image corporelle liée à la perte de poids, l'amélioration de l'estime de soi et la gestion du stress

Public cible :

Tous les patients ayant bénéficié d'une chirurgie bariatrique.

Critères d'exclusion : Contre-indications médicales et/ou chirurgicales à l'intervention, décision de refus d'intervention prise en RCP (réunion de concertation pluridisciplinaire).

Organisation du programme d'éducation thérapeutique personnalisé :

Il existe au CHER une cellule de coordination avec un numéro de téléphone unique (04 71 04 34 40) qui permet de centraliser les demandes des patients et des professionnels et d'organiser les hôpitaux de jour d'inclusion et les suivis des patients. Cette cellule est composée de :

- Mme Christine Barret : infirmière clinicienne (idecoordinatrice.obesite@ch-lepuy.fr)
- Mme Cordier Eloïse : psychologue (eloise.cordier@ch-lepuy.fr)
- Mme Canpinho Lemos Frédérique, secrétaire (secretariat.nutrition@ch-lepuy.fr)

Le patient est inclus dans le programme à sa demande, après proposition par l'équipe pluridisciplinaire lors de l'HDJ n°1 à 3 mois en post-opératoire.

Il est à noter que des informations sur le programme ont été données au patient une 1^{ère} fois avant l'intervention et une 2^{ème} fois au cours du séjour en chirurgie digestive, accompagnées de la remise d'une brochure d'information .

Les textes règlementaires prévoient un suivi obligatoire la 1^{ère} année suivant l'intervention. Ce programme tient compte de cette exigence. Ainsi, **il comporte un volet obligatoire (les 5 HDJ) et un volet facultatif (les ateliers collectifs et/ou séances individuelles ambulatoires).**

Il se déroule comme suit :

1. Un bilan pluridisciplinaire initial en hospitalisation de jour

Il est réalisé lors de l'HDJ n° 1 à 3 mois en post-opératoire et il comporte :

- Une consultation avec le chirurgien (évaluation des suites chirurgicales de l'intervention)
- Une consultation avec le médecin nutritionniste (évaluation des suites médicales de l'intervention)
- Une consultation diététique (évaluation des comportements alimentaires liés aux contraintes de la chirurgie)
- Une consultation avec un psychologue (évaluation du retentissement psychique de l'intervention)
- Une consultation avec une infirmière clinicienne (bilan émotionnel : stress, estime de soi, regard de l'autre...)
- Une séance collective de sensibilisation à l'approche psychosensorielle animée par différents professionnels

A l'issue de cette journée et après une réunion de concertation pluridisciplinaire en vue d'élaborer le bilan éducatif partagé, le patient rencontre l'équipe pour un compte-rendu de la journée.

Il est invité à exprimer ses souhaits en matière de suivi.

Il peut choisir de ne participer qu'aux HDJ obligatoires ou d'y ajouter tout ou partie du programme ambulatoire facultatif coordonné par l'équipe de Coordination Obésité du CHER.

Les objectifs du patient sont confrontés avec ceux de l'équipe pour aboutir à la définition d'objectifs éducatifs partagés.
Le programme ambulatoire facultatif va être ajusté à ces objectifs.
Le choix du patient prévaut toujours.

Il va alors signer une charte d'engagement du patient dans laquelle est formalisé son programme personnalisé.
Un courrier avec le compte-rendu du bilan éducatif partagé et le programme ambulatoire choisi est adressé au médecin généraliste avec l'accord du patient.

2. Un programme de suivi ambulatoire pendant 15 mois

- **pour partie sous forme d'HDJ obligatoires** (n°2 à 6 mois et n° 3 à 12 mois) comportant un bilan pluridisciplinaire et une séance collective de sensibilisation à l'approche psychosensorielle. Pour les bénéficiaires du programme facultatif, une évaluation de leur satisfaction est réalisée lors de ces HDJ, ce qui permet de le réajuster si besoin.

- **pour partie facultatif**, composé de différents ateliers collectifs et/ou séances individuelles:

- « *La chirurgie, les suites opératoire, le suivi* »,

- ateliers diététiques : « *Manger après la chirurgie* », « *Lecture d'étiquettes* », « *Boite à menus* »,

- activité physique adaptée (si pas de contre-indication médicale) à raison de 2 séances/ semaine/ 1 an; Différentes activités sont proposées pour correspondre au maximum aux goûts et capacités des bénéficiaires : gym en salle, aquagym, marche active, marche nordique, randonnées, vélo en salle... Le reste à charge du patient pour l'ensemble du programme correspond au prix de la licence pour les séances d'activité physique soit 50€ pour l'année,

- approche psychosensorielle *,

- consultation psychologue,

- consultation diététique.

Différents outils et moyens pédagogiques sont mobilisés tout au long du parcours éducatif du patient.

Un courrier de suivi est adressé au médecin généraliste à l'issue des HDJ à 6 et 12 mois.

3. Un bilan de fin de programme

Le bilan des bénéfices du programme et de la satisfaction des bénéficiaires est réalisé lors de l'HDJ n°4 à 18 mois.

Un courrier de synthèse du programme effectué et des résultats obtenus est adressé au médecin généraliste.

Le maintien des bénéfices à distance du programme est réalisé lors de l'HDJ n°5 à 24 mois. Un courrier est adressé au médecin généraliste du patient.

Relais post-programme : association de patients Amyform43, EPGV/UFOLEP

Eléments d'évaluation

- Atteinte des objectifs : Evolution de la qualité de vie, adaptation des comportements alimentaires, mise en place d'une activité physique adaptée régulière, observance médicamenteuse
- Satisfaction des bénéficiaires du programme

*Approche psychosensorielle : il s'agit de la collaboration de différents acteurs utilisant différentes méthodes autour d'un objectif commun : L'apprentissage de la gestion du stress, l'amélioration de la perception de leur image corporelle et l'augmentation de l'estime de soi, l'amélioration de la qualité de la relation à l'autre

Intervenant	Méthodes	Modalités
Infirmière clinicienne	Relation d'aide, écoute active	Individuel
Psychomotricienne	Expression corporelle, jeux moteurs	Individuel
Sophrologue	Relaxation dynamique, visualisation	Groupe
Thérapeute Vittoz	Pleine conscience	Individuel
Hypnothérapeute	Hypnose	Individuel
Art thérapeute	Travail autour de productions diverses : objet, dessin, peinture...	Groupe